

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 074-217400613-20260304-DEL022026-AR



Le quatre mars deux mil vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, de la commune de Chapeiry, dûment convoqué en séance ordinaire le vingt-six février deux mil vingt-six, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Gilles ARDIN, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN
EXERCICE : 12**

**NOMBRE DE CONSEILLERS
PRESENTS ET REPRESENTES :
11**

**DELIBERATION
RECEPTIONNEE EN
PREFECTURE LE :**

DELIBERATION PUBLIEE LE :

PRESENTS :

Gilles ARDIN, Serge BELLEVILLE, Benoît BIBOLLET, Marie-Françoise CHARVIN, Gyliane CLERC, Agnès GUILLAUD-SAUMUR, Georges HIERSO, Oumbarka LEGUESDRON, Jérôme REGAT, Gérard VORLET.

ONT DONNE PROCURATION :

Isabelle LYONNAZ-PERROUX à Gyliane CLERC

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Christelle DEBROUX

SECRETAIRE DE SEANCE :

Benoît BIBOLLET

DÉLIBÉRATION N°02/2026 - VOTE DES TAUX 2026 - BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-29 ;

Vu l'article 16 de la loi n°2019-1479 de finances pour 2020 lequel prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements ;

Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1636 B sexies, septies et 1639 A ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE d'augmenter de 5,00 % les taux d'imposition 2025 (TH, TFB et TFNB) pour 2026 et adopte les taux ci-dessous :

- Taxe sur le foncier bâti : 31,68 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 79,32 %
- Taxe d'habitation : 14,44 %

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

La délibération est adoptée à la majorité des voix.

Pour : 10 voix
Contre : 1 voix
Abstention : 0 voix

Le Secrétaire de séance
Benoît BIBOLLET

Le Maire
Gilles ARDIN



Envoyé en préfecture le 09/03/2026

Reçu en préfecture le 09/03/2026

Publié le



ID : 074-217400613-20260304-DEL022026-AR